



Milca Martins, membre de Sindoméstico (Brésil), lutte pour l'égalité des droits et contre la violence envers les femmes.

Photo: Y. Zimmermann

Égypte et Brésil

## Des employées de maison défendent la valeur de leur travail

Il y a quelques années, des employées de maison ont campé devant le Parlement sud-africain pour faire pression sur les politiciens et obtenir un relèvement du salaire minimum. À l'époque, la secrétaire générale de leur syndicat n'a pas manqué d'observer qu'une hausse salariale ne devait pas être du goût de la majorité des parlementaires, puisque tous et toutes employaient au moins une travailleuse domestique. Pourquoi les ministres et les députés voudraient-ils modifier la loi pour améliorer la situation de ces salariés, alors qu'ils tirent profit de cette main-d'œuvre bon marché et disponible en tout temps ?

La même question se pose dans le cas des employées de maison égyptiennes, qui sont privées de leurs droits fonda-

mentaux depuis des décennies et pratiquement absentes du domaine public. Au Brésil, depuis quelques années, les normes du travail s'appliquent également aux employées de maison et le pays a ratifié la convention 189 de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui protège les travailleuses et travailleurs domestiques. Veiller au respect de ces normes représente toutefois une tâche énorme pour ces salariées. Dans les deux pays, il est essentiel que les travailleuses s'organisent afin de faire valoir leurs droits. Par sa présente campagne, le SOLIFONDS entend leur apporter le soutien nécessaire.

Nos trois exemples (Afrique du Sud, Égypte, Brésil) soulignent un constat général : tant que le travail domestique

n'a pas de valeur, il reste l'apanage des femmes. Lorsqu'il est rémunéré, les salariées sont souvent des femmes, des migrantes ou des jeunes filles défavorisées sur le plan économique et social. Il n'est pas rare que l'attitude à leur égard soit empreinte de tradition patriarcale, voire de colonialisme ou de racisme. L'isolement dont elles souffrent sur leur place de travail et les préjugés sociaux favorisent leur exploitation (tant du côté des salaires que des horaires), leur discrimination, la violence et les abus.

L'OIT a adopté la convention 189 il y a quatre ans grâce à la persévérance des syndicats d'employées de maison de plusieurs pays. Cette année, l'organisation a décidé de s'attaquer au problème de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, phénomènes auxquels les travailleuses domestiques sont particulièrement exposées. Par notre solidarité, nous voulons aider les employées de maison, en Égypte et au Brésil, à s'affirmer et à lutter pour des conditions de travail décentes.

**Merci de votre solidarité !**

# Contre le racisme – pour un travail décent

«Je m'occupe du ménage d'autres gens depuis l'âge de 7 ans. J'ai 48 ans et j'ai donc travaillé plus de 40 ans, mais cela fait seulement cinq ans que j'ai un contrat et que je suis reconnue comme travailleuse. Les années précédentes ne compteront pas pour ma retraite.» Voilà le sort de Milca Martins, secrétaire générale de Sindoméstico, syndicat des

employées de maison dans l'État brésilien de Bahia.

Au Brésil, les ménages des classes moyenne et supérieure emploient environ 8 millions de personnes; leur nombre dépasse un demi-million dans l'État de Bahia et avoisine 150 000 dans l'agglomération de Salvador de Bahia. La plupart sont des femmes noires, dont

beaucoup triment depuis l'enfance. Les conditions de travail sont souvent dignes de l'esclavage: on attire les enfants des milieux pauvres à la ville en leur promettant de les scolariser. L'école, ils n'en voient jamais la couleur. Ils finissent dans des ménages privés où ils servent de main-d'œuvre bon marché, corvéable à merci. Seuls quelque 30% des travailleuses et travailleurs domestiques possèdent un contrat écrit et, même dans ce cas, leurs patrons ne paient pas toujours les assurances sociales.

Les employées de maison quittent souvent leur propre ménage à cinq heures du matin pour être à l'heure au travail, préparer le petit déjeuner des enfants de leurs patrons et les accompagner à l'école. Pendant ce temps, leurs enfants doivent se débrouiller seuls et courent de sérieux risques (violence ou abus). Sindoméstico ne revendique donc pas seulement de meilleures conditions de travail, mais aussi des garderies. Le syndicat lutte également contre le racisme et le sexisme, ainsi que pour des logements et des soins de santé.

En 2015, la loi a placé les travailleuses et travailleurs domestiques au même rang que les autres salariés: accès aux assurances sociales, journée de travail limitée à huit heures, droit à des vacances payées et interdiction du travail des enfants. La réalité en est cependant bien loin. Depuis le coup d'État parlementaire de 2016 et la réforme du travail adoptée par la suite, les droits de tous les travailleurs et travailleuses au Brésil sont mis à rude épreuve et la précarisation gagne du terrain partout.

Le syndicat Sindoméstico mène ses activités dans des conditions difficiles. Seule une partie de ses membres peuvent verser la cotisation de 10 réaux par mois (environ 2 fr. 50). Comme nous l'écrivont ses responsables, le syndicat peine à payer les salaires de ses deux permanentes.

Le SOLIFONDS aide le syndicat Sindoméstico à mettre sur pied une campagne consacrée aux droits des travailleuses domestiques, qui sera axée sur leurs quartiers et aura pour but de renforcer la mobilisation populaire. Sindoméstico prévoit par ailleurs de réunir une centaine de participantes et de participants à un séminaire sur le racisme, qui vise tout particulièrement les employées de maison afro-brésiliennes.



Marinalva de Deus Barbosa, employée de maison et secrétaire syndicale, devant le bureau de Sindoméstico.

Photo: Yvonne Zimmermann



Conditions de travail et salaires décentes : les employées de maison portent leurs revendications dans la rue.

Photo : AlJazeera

Égypte : droit du travail aussi pour les domestiques

## Une travailleuse, pas une bonne à tout faire !

Près de la moitié de tous les ménages égyptiens dépendent du revenu d'une femme. Dans la plupart des cas, celle-ci s'occupe d'une autre maisonnée. En Égypte, nul ne connaît le nombre de ces femmes et de ces jeunes filles ni ne sait combien viennent d'Afrique ou d'Asie. La raison de cette ignorance est simple : les organismes publics ne s'intéressent pas à elles. Elles travaillent dans l'ombre et, malgré leur rôle économique, elles n'ont pratiquement aucun statut social.

« Ces femmes sont dépossédées de leurs droits de travailleuses depuis plus de soixante ans, s'indigne Rahma Reffat, du Centre égyptien de services pour syndicats indépendants (CTUWS). Les ministres du Travail ont toujours prétendu que les tâches accomplies au sein d'un ménage relèvent du domaine privé, voire familial, et qu'elles doivent être réglées dans ce cadre-là. D'où l'impossibilité de fixer un salaire. Voilà comment ces messieurs des ministères justifient la discrimination des employées

de maison », résume-t-elle. L'Égypte n'a jusqu'ici pas ratifié la convention 189 de l'OIT, qui protège les travailleuses et travailleurs domestiques. Le texte irait, paraît-il, à l'encontre des spécificités culturelles du pays...

Cette politique est lourde de conséquences : exclues de la loi sur le travail, les employées de maison ne peuvent faire valoir aucun droit et sont dépourvues de sécurité sociale. Elles sont absentes du domaine public, alors que leur activité est indispensable à la société. Avec l'appui du SOLIFONDS, le CTUWS a dès lors créé la Conférence permanente des travailleuses (Permanent Conference for Working Women, PCWW). Celle-ci propose des cours de formation ainsi qu'une assistance juridique et encourage la fondation de syndicats indépendants afin de donner du poids aux employées de maison. Dans le cadre de la révision de la législation sur le travail, la conférence élabore un projet de loi pour protéger le travail domestique : contrats écrits, conditions

de travail décentes, salaires de subsistance, accès à la sécurité sociale et protection contre la violence et les agressions sexuelles. Car les employées de maison sont des travailleuses, pas des bonnes à tout faire.

Outre la syndicalisation des employées de maison, la PCWW lutte contre la discrimination des femmes dans la société. À cet effet, la conférence intervient aussi au niveau des syndicats. Exclusivement dirigés par des hommes, ceux-ci ne s'intéressent guère aux préoccupations des femmes. La PCWW organise des cours de sensibilisation destinés aux syndicalistes des deux sexes et prépare les travailleuses à assumer des fonctions dirigeantes. Au sein de la conférence, on estime que des syndicats indépendants de travailleuses, tels ceux qui regroupent les employées de maison, et une meilleure représentation des femmes dans les structures syndicales constituent un pas vers l'égalité des femmes et vers la démocratisation du pays.

Les responsables de la PCWW nous ont écrit qu'œuvrer dans ce sens représente un défi énorme dans la situation politique qui règne en Égypte. Malgré tous les obstacles et la répression des autorités, la conférence n'en poursuit pas moins ses efforts, sachant que le succès ne sera peut-être que pour après-demain.



Paraguay : manifestation pour la libération des prisonniers de Curuguaty.

Photo : MAP

Travail de soutien du SOLIFONDS

# Libération tardive – répression féroce

## Innocents libérés... après six années de prison !

Au Paraguay, onze sans-terre condamnés, au terme d'un procès plus que douteux, à des peines d'emprisonnement allant de quatre à trente ans ont enfin été disculpés et libérés. Ils avaient été jugés responsables de la mort de six policiers en l'absence de toute preuve.

Outre ces policiers, onze petits paysans ont été abattus au cours du massacre de Curuguaty en juin 2012. Jusqu'ici leur mort n'a fait l'objet d'aucune enquête. Après la tuerie, le SOLIFONDS a accompagné et soutenu à plusieurs reprises l'organisation des familles des victimes de Curuguaty.

## Pression sur une plateforme médiatique kurde

Lorsque le nombre de ses utilisateurs a dépassé le million, les autorités turques ont fermé une plateforme médiatique kurde alternative « pour des raisons administratives ». Peu de temps après, la plateforme suivante a connu le même sort. Il y a peu, les exploitants ont déplacé à l'étranger le site qui a succédé aux deux premiers, car un des journalistes contributeurs a été condamné à une année et demie de prison et qu'une procédure juridique a été engagée contre deux de ses collègues. Selon les responsables, la pression sur les médias kurdes est aussi forte que dans les années 1990. Les quatorze journalistes et vingt-deux bénévoles répartis dans plusieurs villes continuent d'œuvrer pour garantir une couverture médiatique indépendante en kurde... et nous adressent leurs remerciements pour notre solidarité.

## Mouvement sud-africain d'habitants des bidonvilles

Abahlali baseMjondolo, le mouvement des habitants des bidonvilles sud-africains, défend le droit au logement. Au début de l'année, le SOLIFONDS l'a aidé à acheter des matériaux de construction et à financer une assistance juridique. Le mouvement subit actuellement une répression étatique féroce. Ses lotissements sont régulièrement rasés par des bulldozers ; ses représentants et représentantes reçoivent des mises en garde et sont attaqués en justice. Les menaces de mort ne sont pas rares. Le secrétaire général d'Abahlali a dû entrer dans la clandestinité, car divers indices faisaient état d'un projet d'assassinat. Malgré la répression, le mouvement compte bien poursuivre sa lutte.

## Evénements

### « L'eau est un droit, pas une marchandise ! » – Forum contre l'accaparement de l'eau

Le contrôle de l'eau – depuis les nappes souterraines au robinet en passant par les eaux de surface – constitue l'un des principaux enjeux des temps modernes et de notre avenir. Pour beaucoup, la lutte pour l'accès à de l'eau salubre est une réalité quotidienne. L'eau potable est souvent souillée, privatisée, vendue à prix d'or ou déviée, et ses sources sont souvent épuisées. L'accaparement de l'eau par des acteurs puissants est en totale contradiction avec le droit fondamental de tout être humain à l'eau et à l'idée que l'eau est un bien public. *Berne, du 19 au 21 octobre ; maison de la paroisse Johannes. Organisation : MultiWatch*

### Conférence : « Chaîne de valeur du cuivre »

De grands gisements de cuivre sont exploités en Zambie, notamment par Glencore. L'essentiel du métal obtenu est commercialisé à travers le monde par des sociétés de négoce sises en Suisse. Après des exposés sur la chaîne de valeur du cuivre et la situation en Zambie, la conférence abordera la responsabilité des entreprises. Comment réglementer le commerce du cuivre en Suisse pour que la Zambie ne doive pas seulement supporter les frais de l'extraction, mais en tire aussi des revenus ?

*Bâle, 8 décembre. Organisation : Campagne pour l'annulation des dettes et les réparations en Afrique du Sud (ADR)*

*Life Along the Copper Value Chain: The Swiss Commodity Trading Hub and its Impact on the Global South (table ronde en anglais)*

*Genève, lundi 10 décembre 2018, 18 h à 20 h, Maison de la paix.*

*Vous trouverez le programme détaillé de ces événements et des informations complémentaires sur [www.solifonds.ch](http://www.solifonds.ch).*

**ÉDITION : SOLIFONDS – Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale, Quellenstrasse 25, case postale, CH-8031 Zurich, Tél. 044 272 60 37, [mail@solifonds.ch](mailto:mail@solifonds.ch), [www.solifonds.ch](http://www.solifonds.ch), PC 80-7761-7, IBAN CH52 0900 0000 8000 7761 7**  
**Rédaction : Urs Sekinger, Yvonne Zimmermann. Traduction : Milena Hrdina, Bienne**  
**Impression : printoset, Zurich (imprimé sur papier Refutura : 100% papier recyclé, Ange bleu, FSC, bilan CO<sub>2</sub> neutre)**